

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Département  
MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L

Séance du 05 novembre 2024

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	26

Date de la Convocation 29 octobre 2024
---

Date d'Affichage  
29 octobre 2024

**Objet de la délibération**

**No 2024-100210**

**Ressources humaines**

**Adhésion au contrat groupe du centre de  
gestion de La Marne**

Le cinq novembre deux mille vingt-quatre, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Etienne DHUICQ, Valérie JACQUINOT, Brigitte LAGRUE, Philippe CHEVRIOT, Monique MOREL, Pascal POISSON, Marie-Claude HIMMESOETE, Dominique THUAULT, Jean-Pierre SCHANG, Mohamed BENAHEMED, Jean-Paul COLMONT, Alain GUENON, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Claudette BOUCHÉ, Elisabeth BENARD, Catherine RUIZ COLLAS, Valérie PRIEUR, Karine BOCQUET, Romain RICHOMME, Coralie ADNOT, Sabine MARY, Jérémy ARAQUÉ.

Absents représentés : Romain GIRARDIN pouvoir à Pascal POISSON, Stéphane PAQUET pouvoir à Jean-Paul COLMONT, Christine GUIMAREY pouvoir à Jean-Pierre SCHANG, Tristan RUIZ pouvoir à Catherine RUIZ COLLAS

Absent excusé : Pascal HOURLIER

Secrétaire de séance : Coralie ADNOT

Vu la délibération de la ville de Montmirail en date du 24 novembre 2020 souscrivant une assurance pour risques statutaires auprès de CNP Sofaxis ,

Vu le courrier de résiliation à titre conservatoire de la part de notre assurance, à compter du 1/01/2025, pour les agents CNRACL, Considérant l'avis de la commission des finances en date du 21 octobre 2024

Après l'exposé de monsieur le maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

-d'adhérer au contrat groupe proposé par le centre de gestion de La Marne au 01/01/2025 pour les agents CNRACL pour la durée du contrat groupe soit jusqu'au 31 décembre 2025

-d'autoriser monsieur le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

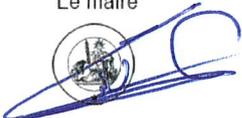
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20241105-del2024-100210-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 08/11/2024  
Publication : 08/11/2024

Le maire



Etienne DHUICQ

